



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE PONT-DU-CHATEAU

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016 A 10 H
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : Lola BETENFELD-CONSTANT, Nicolas BION, Alexis BONNABRY, Axel BOUTEIX-BELLOEIL, Noémie CARDOSO, Ronan CLENET, Arthur DALLE, Ethan DAUPHANT (maire junior), Sébastien DAVIET, Aurore DEPLAT, Lisa-Lou DORISSE, Yanis EL MADJOUBI, Lilou FERLUT, Emma FOURNIER, Noah FOURNIER, Maxime JOAL, Ombeline GREPPI, Arthur HEINIS, Tia KENKHAM-BARELERIN, Raphaël MARAIS, Iseult MARJOUX, Cyril MIKOLAJCZAK, Chloé MOSNIER, Owen MOREIRA, Safya NINIS, Loane PERNET, Claire PEYNET, Raphaël PEYNET, Enzo VIDAL, Sofiane VIZET.

Marie GAMOT et Virginie COMBRE, animatrices du CME ; Marianne GOUFFAULT, coordinatrice du CME ; Frédéric DURAND, Directeur général adjoint de la mairie.

Excusés : Enzo MARTIN.

Absents : Evan RIBEYRO, Aïna WLAZINSKI.

Invités présents : René VINZIO, maire de Pont-du-Château - Patrick PERRIN, 1^{er} adjoint chargé des Ressources humaines, de la Culture et de la Communication - Daniel FERRAGU, adjoint au maire chargé des travaux, de l'urbanisme, des affaires foncières et du développement économique - Suzanne CAPALIJA, adjointe au maire chargée des Affaires sociales - Jean-Marie VALLEE, adjoint au maire chargé du développement durable et de l'agenda 21 - Régine LANDREVIE, adjointe au maire chargée des Associations, du Tourisme et de la Promotion de la Ville - Catherine HERRAIZ, adjointe au maire chargée des la Jeunesse et des Sports – Marie-Hélène ROUX, conseillère déléguée aux personnes âgées, aux personnes en difficultés, aux jardins familiaux, aux échanges intergénérationnels - Alain CLUZEL, conseiller délégué au patrimoine, aux bâtiments publics bâtis et matériels - Gilles GUIEZE, conseiller délégué aux manifestations et événements - Serge VASSET, conseiller délégué à l'accessibilité et à la mobilité - Nathalie CARDONA, conseillère municipale et conseillère départementale - Martine FAUCHER, conseillère municipale et conseillère communautaire - Eliane FREJAT, conseillère municipale - Gisèle BAULAND, conseillère municipale - Michel MIRAND, conseiller municipal et conseiller communautaire - Jean-Pierre POULET, conseiller municipal.

Invités excusés : Marie-Ange AUBRY, adjointe au maire chargée des Affaires scolaires et de la Démocratie participative - Denise CHALARD, conseillère municipale - Jacqueline BOURGUET, conseillère municipale - Patrick COTTEROUSSE, conseiller municipal - Jean-Christophe BELLANGER, conseiller municipal.

Ouverture de la séance à 10h10.

1/ Rencontre avec les élus adultes du Conseil municipal

M. René VINZIO, maire de Pont-du-Château, a félicité les jeunes élus. Constatant que les idées étaient nombreuses, il a conseillé aux membres du CME d'établir des priorités.

Les élus adultes se sont présentés tour à tour en précisant leurs rôles et fonctions au sein du Conseil municipal. Chacun a pu faire des propositions sur ses possibilités de collaboration avec le CME. Les enfants se sont ensuite présentés par leurs noms, prénoms, âges, classes et écoles.

2/ Désignation des adjoints

En fonction des critères suivants : parité, école et commission d'appartenance, Ethan DAUPHANT, maire junior, a désigné ses 4 adjoints :

- Emma FOURNIER pour l'école René Cassin et la commission « Aménagement de la ville »,
- Noémie CARDOSO pour l'école St Joseph et la commission « Vie scolaire et écologie »,
- Yanis EL MADJOUBI pour l'école Pierre Brossolette et la commission « Sports et loisirs »,
- Sofiane VIZET pour l'école Pierre Brossolette et la commission « Sports et loisirs ».

Leur rôle consistera principalement à rendre compte des travaux de leurs commissions.

3/ Règlement intérieur du CME

Les conseillers juniors ont ensemble défini les règles de vie internes au CME :

- En réunion : Lever la main pour demander la parole – Écouter - Être attentif – Se respecter – Ne pas juger les idées des autres – Discuter calmement – Pas d'aparté (discussion à part qui peut gêner le groupe) – Politesse (pas de gros mots).

- Hors réunion : Dire bonjour – Respecter tout le monde – Ne pas se vanter - Parler des actions du CME – Avoir un comportement exemplaire.

- Fréquence des réunions : toutes les 5 semaines, d'une durée de 2 heures.

- Les absences : Les parents doivent prévenir les animatrices du CME en cas d'absence et toujours préciser le motif de l'absence soit par lettre remise en mairie, soit par mail à centredeloisirs@pontduchateau.net.

Après discussion, les conseillers ont voté à main levée pour établir la règle suivante :

Après deux absences consécutives sans motifs sérieux, le ou la conseiller-e concerné-e sera convoqué-e avec ses parents pour une discussion sur la poursuite ou non de son mandat.

Au bout de trois absences consécutives sans motifs sérieux, le conseiller sera exclu et remplacé, au sein de son école d'élection, par l'enfant ayant obtenu le plus de voix après lui.

Après une pause de 10 mn, Catherine HERRAIZ a présenté le projet d'installation de jeux extérieurs sur la plage des palisses que le CME a validé avec enthousiasme.

4/ Échanges sur les projets et actions à mener en 2017

Le CME s'est divisé en 3 groupes (définis lors de la journée d'imprégnation) pour échanger sur les projets et actions à mener.

- « SPORTS ET LOISIRS »

Le groupe constitué de 16 conseillers (15 présents) a repris la liste des projets émanant des professions de foi et a sélectionné des projets à mener pour les années à venir sans les prioriser :

- Installation d'un city park. Au regard de la taille du projet et de son coût les conseillers sont d'accord pour tenir le projet à échéance 2018 ;
- Installer ou adapter les jeux extérieurs pour qu'ils soient accessibles aux handicapés ;
- Améliorer le terrain de cross/BMX ;
- Organisation d'un « Pont-du-Château plage » sur la plage des Palisses l'été avec des animations et des jeux (châteaux gonflables, etc.) ;
- Organisation de fêtes pour célébrer un événement type Nouvel an, Noël, chasse aux œufs géante, 14 juillet...
- Organisation d'un carnaval ;

Les conseillers sont soucieux de trouver des fonds pour financer en partie le projet du City park.

- « VIE SCOLAIRE ET ÉCOLOGIE »

Le groupe constitué de 8 conseillers (6 présents) a repris la liste des projets émanant des professions de foi et a sélectionné des projets à mener pour les années à venir sans les prioriser :

- Équiper les écoles d'un self et améliorer la qualité des repas ;
- Installer plus de poubelles sur la voie publique et les décorer pour donner envie de les utiliser ;
- Installer des bancs dans les cours d'écoles et des porte-manteaux à l'extérieur pour éviter de mettre les vêtements à même le sol ;
- Créer des jardins collectifs : parcelles de terrain mis à disposition des habitants pour qu'ils cultivent et échangent leurs récoltes ;
- Organiser une fois par an une vente de fleurs (marché ou porte-à-porte) pour récolter des fonds qui seraient redistribués à différents organismes (école, CME, association humanitaire....).

- « AMÉNAGEMENT DE LA VILLE »

Le groupe constitué de 9 conseillers a fait un tour de table pour exprimer individuellement les projets qui leur tenaient à cœur sans les prioriser :

- Bar pour enfants (ouvert lors des événements et alimenté par les parents) ;
- Installer des pistes cyclables et des dos d'ânes ;
- Arrêt de bus sous forme de cabanes en bois avec bancs ;
- Parcs de jeux pour ados avec Wifi et parcs de jeux pour les 1 à 3 ans ;
- Médiathèque ;
- Créer un jardin botanique ;
- Installer des canisettes ;

- Rénover l'espace Juventus ;
- Nouvelle salle de musique ;
- Mini zoo, mini ferme.

La date de la prochaine réunion a été fixée au samedi 14 janvier 2017 à 10 h à la salle du Conseil municipal. Les conseillers ont été invités à venir assister à l'inauguration du marché de Noël le samedi 17 décembre à 11 h place de l'hôtel de ville.

Fin de la séance à 12h30.